Fiche outils n° 2

**RECHERCHER UNE IMAGE LIBRE DE DROITS SUR GOOGLE**

Toutes les images que vous pouvez trouver sur Internet sont protégées par ce qu’on appelle **le droit d’auteur**. Le droit d’auteur est une **loi** définie par le **code de la propriété intellectuelle**. Vous aussi, lorsque vous produisez, que ce soit un dessin, une photo, un texte… vous avez des droits de propriété sur cette création.

C’est pour cette raison que lorsque vous utilisez une image dans un de vos devoirs vous devez d’abord vérifier les droits qui l’accompagnent. Pour réutiliser ou même modifier une image vous devez demander l’accord de l’auteur.

Certaines images sont **libres de droits,** c’est-à-dire que leur auteur autorise leur utilisation. Mais attention quoi qu’il arrive vous devez toujours **citer la source** de l’image (par exemple en mentionnant le site internet où vous l’avez trouvée).

Sur Google image, tu peux tout de suite savoir si une image est libre de droits. Pour cela il te suffit de cliquer sur ***Outils de recherche***, puis sur **Droits d’usage** comme sur la capture d’écran ci-dessous :



Tu vas pouvoir choisir parmi les 5 propositions qui sont faites pour filtrer les images selon les autorisations qu’ont donné leurs auteurs.

**! ATTENTION ! N’oublie surtout pas de noter la source de l’image : ………………………………….**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………